

Communiqué de presse

TERRITOIRES CONNECTÉS

A l'occasion de sa conférence annuelle « Territoires connectés », l'Arcep dresse le bilan de ses travaux en faveur de l'aménagement numérique des territoires

26 mars 2019

Ce mardi 26 mars a lieu la conférence annuelle « Territoires connectés » de l'Arcep, à la Bibliothèque François Mitterrand à Paris. L'événement rassemble les acteurs de l'aménagement numérique du territoire.

Un événement sous le thème de l' « Engagement »

L'Arcep y présente un bilan de ses travaux au service de la connectivité des territoires, sous le thème cette année de l' « engagement » : engagements de déploiements des opérateurs, mais aussi engagement des collectivités, du gouvernement, de l'Arcep. Parlementaires, élus locaux, représentants de l'Etat et des opérateurs seront amenés à s'exprimer sur le *New Deal* mobile et la progression de la couverture mobile 4G sur le territoire, ainsi que sur l'avancement du déploiement des réseaux publics et privés en fibre optique.

La conférence est ouverte par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et conclue par Julien Denormandie, Ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement,

- [Le programme complet](#)
- [La conférence en vidéo](#)

Rapport « Territoires connectés », édition 2019 : une trentaine de fiches thématiques pour tout connaître de la régulation de l'Arcep au service des territoires connectés

A cette occasion, l'Arcep publie ce jour l'édition 2019 de son rapport annuel consacré aux territoires connectés. Ce document établit le bilan de la régulation en matière d'aménagement numérique du territoire, en mettant en lumière les enjeux et en expliquant ses travaux techniques. Couverture 4G, fibre optique, service universel de la téléphonie fixe : le rapport revient ainsi sur les principaux sujets qui ont concerné les collectivités en 2019.

Les documents associés

- [Le rapport annuel 2019 « Territoires connectés »](#)
- [La synthèse en quatre pages : « Que fait l'Arcep pour les territoires ? »](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et le gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Jean-François Hernandez
hernandez@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 70 33

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion